

LE CHANTIER DE LA NOUVELLE ÉCOLE JEAN-GIONO EST ENGAGÉ (p.4-5)

Culture p.7

Une saison relancée avec succès

Santé p.8

Pour maintenir une médecine de proximité, la municipalité élabore un projet de Centre municipal de santé

Cadre de vie p.11

Déploiement du Plan Propreté : une démarche collective



SOMMAIRE

ÉDITO – 3

- **L'intelligence collective** en action

ÉDUCATION – 4

- **Le chantier de la nouvelle école Jean-Giono est engagé.**
Elle sera écologique et adaptée aux besoins des enfants.

LES RENTRÉES – 6

- **2671 élèves** dans les écoles primaires
- Le retour du **Forum des Associations**
- L'olympisme souffle sur **l'École des Sports**

CULTURE – 7

- **Une saison relancée** avec succès

SANTÉ – 8

- **Pour maintenir une médecine de proximité**, la municipalité élabore un projet de Centre municipal de santé
- **Les actions de prévention** se développent avec la Ligue contre le cancer
- **Près de 40 espaces sans tabac** ouverts sur la Ville
- **Covid-19 : 824 vaccinés** au Pôle Michel-Colucci
- **Les distributeurs** de produits d'hygiène menstruelle sont installés

CADRE DE VIE – 11

- **Déploiement du Plan Propreté** : une démarche collective

ÉCONOMIE LOCALE – 15

- Ils ont **ouvert**
- Ils ouvrent **prochainement**

DÉVELOPPEMENT DURABLE – 15

- **La mobilité douce** déploie ses forces
- Des graines de **nature en ville**

TRAVAUX / ÉQUIPEMENTS – 18

- **Rénovation de la salle omnisports et nouveau dojo** au Complexe sportif Provence
- **Les cantines scolaires** remises à neuf
- **Maison de la Jeunesse et de la Réussite** : déjà un succès
- L'accueil du **Pôle Michel-Colucci réaménagé**

SENIORS – 19

- **Semaine bleue** : les aînés à la fête !

DEVOIR DE MÉMOIRE – 20

AGENDA – 21

- Les événements **à ne pas manquer**

EXPRESSION – 22

- **Tribunes** libres

ÉTAT CIVIL – 23



L'intelligence collective en action



Carrières, Carrières,

D'un projet de caniparc à l'installation de la Conférence citoyenne budgétaire en passant par la création du Conseil local de l'Éducation, les idées et les énergies des citoyens concernés par la vie locale sont des ressources inestimables pour la municipalité.

Cette démocratie participative, nous la mettons en place à Carrières-sous-Poissy avec la certitude qu'elle apporte des solutions concrètes et innovantes à notre commune. Nous avons besoin de cette intelligence collective pour améliorer notre cadre de vie, préserver notre environnement et construire une ville où il fait bon vivre.

Je suis convaincu que l'élan participatif n'est pas seulement une manière de dynamiser la démocratie locale.

Il participe à renforcer la communauté de destin qui unit les Carriéroises et les Carriérois.

De l'avenir de l'ancienne plaine maraîchère à la gestion de la collecte des déchets en passant par les dysfonctionnements de la desserte des bus, notre municipalité refuse tout autant le silence du déni que la plainte victimaire.

Nous agissons, avec le soutien précieux des habitants, pour trouver des solutions.

Nous agissons pour que notre territoire s'engage un peu plus chaque jour sur le chemin de la résilience.

Nous agissons avec nos voisins de Poissy, Triel-sur-Seine, Andrésy, Villennes-sur-Seine...

Nous agissons avec nos partenaires de la Communauté urbaine de Grand Paris Seine & Oise comme avec Île-de-France Mobilités, pour que leurs délégataires soient à la hauteur du service public que nous en sommes tous en droit d'exiger.

Cette intelligence collective en action à Carrières-sous-Poissy nous donne des raisons d'espérer.

Ensemble, nous pouvons trouver des solutions, revendiquer nos droits, assumer nos devoirs et inventer une Ville où le « vivre ensemble » est au service d'une meilleure qualité de vie pour tous.

Mobilité à vos côtés,

Eddie Aït
Maire

Conseiller communautaire délégué
Grand Paris Seine & Oise



- Publication trimestrielle n°28
Automne 2021
de la Ville de Carrières-sous-Poissy
1, place Saint-Blaise,
78955 Carrières-sous-Poissy
- Directeur de la publication : Eddie Aït
- Conception, rédaction, réalisation,
photographies (sauf mention contraire) :
Service communication, 01 39 22 36 00 ou
service.communication@carrieres-sous-poissy.fr
Adobe Stock
- Impression : Imprimerie RAS,
95400 Villiers-le-Bel,
01 39 33 01 01
- Édition à 10 000 exemplaires
- Distribution : Abis Communication
24, rue du Buisson St Louis - 75010 Paris
- Infos+ : 01 39 22 36 00
mairie@carrieres-sous-poissy.fr
www.carrieres-sous-poissy.fr



ÉDUCATION

Le chantier de la nouvelle école Jean-Giono est engagé. Elle sera écologique et adaptée aux besoins des enfants.

Le chantier de reconstruction de l'école Jean-Giono a débuté. Le projet architectural a été dévoilé aux familles, aux riverains et à la communauté éducative et scolaire le 6 octobre 2021 à l'occasion de la pose de la première poutre.



Installés dans des modules préfabriqués depuis septembre 2019, les élèves de l'école Jean-Giono vont retrouver un équipement scolaire digne de ce nom dès octobre 2022. La nouvelle municipalité a constitué un comité de pilotage pour ce projet ultra-prioritaire dès son installation. Douze mois plus tard, en juillet 2021, un Marché Global de Performance est attribué à un groupement d'entreprises dont la société Maître Cube est le mandataire.

Écologique, contemporaine et accessible aux personnes à mobilité réduite

Bientôt, les travaux de terrassement vont commencer sur le site historique de cette école élémentaire ouverte en 1973. L'un des multiples avantages du projet retenu est le minimum de nuisances engendrées par le chantier. Fabriqués sur mesure dans les ateliers de Maître Cube,

les murs et les blocs sanitaires seront assemblés sur le site. Les caractéristiques du projet ont été présentées aux riverains, aux parents d'élèves, à la communauté éducative et scolaire et aux enfants le mercredi 6 octobre à l'occasion de la pose de la première poutre, en présence des architectes, des élus municipaux et de Pierre Bédier, le Président du Conseil départemental des Yvelines, un partenaire financier incontournable pour la commune. Écologique, contemporaine et accessible aux personnes à mobilité réduite, l'école est composée de 25 salles de classe, d'un hall d'accueil de 50 m², d'un espace périscolaire de 200 m², d'une bibliothèque de 90 m², de blocs sanitaires proches des salles de classe et en liaison directe avec la cour de récréation (avec préau) où des îlots de fraîcheur seront aménagés. L'accès à l'école et les déplacements au sein de l'établissement ont été particulièrement étudiés pour faciliter la vie des écoliers et des personnels.

8,8 M€ Le coût du projet s'élève à 8 805 803,74 € TTC dont 618 800 € (HT)

pour la conception et 45 477,69 € (HT) pour le contrat d'exploitation et de maintenance sur trois ans. C'est la particularité du Marché Global de Performance qui engage la société Maître Cube et ses partenaires dans la durée sur des critères de performance énergétique.

Le projet en chiffres

25 salles de classe

Une capacité d'accueil de **625 élèves**

Un espace périscolaire de **200 m²**

Une construction composée à **70% de bois** (dont 80 % de bois de résineux en provenance de différentes régions françaises)

Un projet **financé à 70%** par le Département des Yvelines

Maître Cube, le 1^{er} opérateur national de construction bois

Retenu à l'unanimité par la Commission d'appel d'offres, Maître Cube est le mandataire d'un groupement d'entreprises qui réunit un cabinet d'architecture, des bureaux d'études (bois, environnement, énergie, acoustique, etc.) et une entreprise spécialisée dans les travaux et l'exploitation d'installations thermiques.



Aux côtés du maire, Eddie Aït, les élus et les agents municipaux, les architectes, le Président du Département, Pierre Bédier et Karl Olive, Vice-président du Département et maire de Poissy.

Les habitants sont venus nombreux pour assister à la pose de la première poutre de l'école Jean-Giono.



“Ils ont dit”

Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines

« Dans notre département des Yvelines, nous favorisons les constructions écoresponsables. Soutenir le projet de construction d'une école élémentaire est un devoir sacré. C'est par l'école que nous aurons demain une France aussi rayonnante dans l'avenir qu'elle l'a été dans le passé. »

Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy

« Je veux rappeler mon attachement à l'école publique, qui, comme pour beaucoup de Carriéroises et Carriérois, m'a permis de grandir, de m'épanouir et de devenir un citoyen ouvert sur le monde. L'École est, à mes yeux, une des institutions les plus importantes de la République. Sans elles, les valeurs fondatrices de notre pays, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, mais aussi la Laïcité ne seraient qu'utopie. C'est un honneur et une fierté de reconstruire l'École Jean-Giono dans laquelle les enfants vont grandir et s'épanouir. »

Christian Piquet, directeur général de Maître Cube

« Vous avez fait un choix vertueux, celui du bois dans la construction de votre école. Nous devons lutter contre les gaz à effets de serre et 1m³ de bois, c'est une tonne de CO2 stockée. Vous avez agi durablement pour la planète en choisissant ce projet. »



Le projet a été présenté le mercredi 6 octobre 2021.



Les anciens directeurs de l'école, Lucette Delcayre (de 1974 à 1994), Sylvain Tardivon (de 1997 à 2001, puis de 2004 à 2010) et Christine Le Gall (années 2010), et la directrice actuelle Valérie Lamerenx.

LES RENTRÉES

2671 élèves dans les écoles primaires

Les élèves carriérois ont retrouvé les bancs de l'école jeudi 2 septembre. Les enseignants, les Atsem, les animateurs, les personnels de la restauration municipale et agents municipaux ont tout mis en œuvre pour accueillir les écoliers dans des conditions optimales.



La distribution des 1700 kits de rentrée a donné le coup d'envoi de la nouvelle année scolaire. Avant le 2 septembre 2021, chaque élève d'école élémentaire a reçu un sac, une gourde, une trousse et des fournitures, remis gratuitement aux parents par la municipalité. Pour favoriser la réussite éducative de tous les jeunes

carriérois, du matériel numérique moderne et performant a été mis à la disposition de la communauté enseignante. Il est venu renforcer le parc de Tableaux Numériques Interactifs et de classes mobiles. 43 tablettes numériques ont ainsi été distribuées dans les écoles maternelles.

Cet été, outre les travaux de rénovation et d'aménagement réalisés dans les écoles, des tables de tri pour lutter contre le gaspillage alimentaire ont été installées. Enfin, un Conseil local de l'éducation a été créé et les activités culturelles et sportives ont pu reprendre avec le soutien précieux des dotations de fonctionnement (maintenues au niveau de 2020 malgré les contraintes financières) allouées par la Ville aux écoles.

« Nous voulons que les familles fassent le choix de nos écoles publiques, en confiance, pour que nos enfants grandissent et apprennent ensemble. Cette nouvelle année scolaire est riche en nouveautés, en projets éducatifs et en découvertes », a déclaré Edouard Barbade, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires.

Infos+ : service-scolaire@carrieres-sous-poissy.fr

Le retour du Forum des Associations

File d'attente au Forum des Associations devant le stand du club de gymnastique l'Entente Carriéroise.



Annulé en 2020 pour cause de crise sanitaire liée à la Covid-19, le Forum des Associations a fait son grand retour le dimanche 5 septembre 2021 au Complexe sportif Alsace. Plus de 80 exposants étaient réunis pour présenter leurs activités à la population. L'annuaire de l'ensemble des acteurs associatifs de la Ville est disponible sur le site de la Ville et dans les espaces d'accueil municipaux.

Infos+ : Maison des Associations et du Bénévolat
« Bernard Danel » 156, rue Louis-Armand
01 34 01 19 24 - service.vieassociative@carrieres-sous-poissy.fr

L'olympisme souffle sur l'École des Sports

Labélisée Terre de Jeux 2024, la Ville veut faire souffler l'esprit olympique sur les activités sportives carriéroises, à commencer par celles de l'École municipale des Sports. Proposée aux enfants de 3 à 11 ans, elle les accompagne et les initie à la pratique de l'athlétisme, des jeux collectifs, de la gymnastique, des sports de raquette et de la course d'orientation. Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, les participants bénéficient ainsi des activités encadrées par les éducateurs sportifs de la commune.

Infos+ : service.sport@carrieres-sous-poissy.fr

Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, l'École des Sports propose des activités encadrées par des éducateurs.



CULTURE

Une saison relancée avec succès

L'Espace culturel Louis-Armand est réouvert. Le public est au rendez-vous.

Entre les confinements et les restrictions, le monde de la culture a subi de plein fouet la crise sanitaire liée à la Covid-19. C'est donc avec une hâte non dissimulée que les artistes ont retrouvé la scène et les spectateurs leurs sièges dès le 4 septembre à Carrières-sous-Poissy. Pour la soirée d'ouverture de la saison culturelle, à l'Espace Louis-Armand, près de 200 personnes ont assisté à la comédie familiale « *Les parents viennent de Mars et les enfants... du McDo* ».

L'engouement s'est vérifié le 9 octobre lorsque la compagnie Cabiria a joué « *Roméo et Juliette* » devant 300 spectateurs conquis. Il ne s'est pas démenti non plus lors des spectacles proposés aux enfants des écoles et des centres de loisirs, avec une salle toujours bien remplie.

Pour Catherine Njok Batha, adjointe au maire déléguée à la culture, au patrimoine et au jumelage, « *la population n'a pas perdu le goût du divertissement. Avec le service des Affaires culturelles, nous proposons une programmation éclectique et festive. Il est réjouissant de constater qu'elle remporte un large succès.* »

Le constat est aussi valable pour les activités de la Médiathèque Octave-Mirbeau, officiellement ouverte depuis un an et qui compte déjà près de 1800 adhérents (1200 inscriptions en un an). Les ateliers organisés par exemple lors de la semaine du Japon, début octobre, ont tous affiché complet.

Les dates à retenir



> Le 12 novembre, la Ville accueillera sa première tête d'affiche : le jeune auteur-compositeur et interprète belge, artiste en pleine ascension présent sur toutes les ondes, Noé Preszow.

> Du 17 au 20 novembre : exposition Nom'Art, d'ateliers d'arts plastiques et escape game

> 27 novembre : soirée cabaret « *Paris s'éveille* »

Retrouvez tous les événements de la Ville dans votre agenda culturel disponible dans les accueils municipaux et sur le site internet.

Infos+ : service.culture@carrieres-sous-poissy.fr

Ouverture de la saison culturelle à l'Espace Louis-Armand le 4 septembre.



Un public nombreux pour « Roméo et Juliette » le 9 octobre.



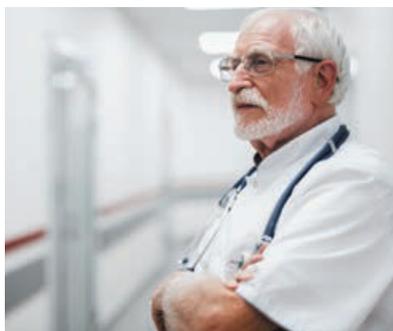
La médiathèque Octave-Mirbeau a organisé une Semaine du Japon début octobre.



SANTÉ

Pour maintenir une médecine de proximité, la municipalité élabore un projet de Centre municipal de santé

La baisse de la démographie médicale préoccupe la municipalité qui a constitué un comité de pilotage pour élaborer un projet de Centre municipal de santé.



Si le nombre de médecins s'est stabilisé en France depuis 2012, les multiples facteurs qui font évoluer les métiers médicaux ne permettent pas d'enrayer la baisse de la démographie médicale dans les

communes d'Ile-de-France comme Carrières-sous-Poissy, qui compte désormais moins de cinq médecins généralistes libéraux en activité. Classée en « zone d'action complémentaire » par l'Agence Régionale de Santé (RAS) d'Ile-de-France, la Ville se situe au niveau de la moyenne de la Seine-Saint-Denis (5,6 généralistes pour 10 000 habitants), très loin de la moyenne parisienne (10,9 généralistes pour 10 000 habitants). Elle ne bénéficie toutefois pas de tous les avantages proposés par l'ARS pour attirer des médecins en « zone d'intervention prioritaire ». Chaque départ à la retraite est donc une source d'inquiétude pour une municipalité qui a fait de l'accès à la santé pour tous un engagement de campagne. C'est pourquoi un comité de pilotage a été constitué autour de Sylvie Poret, conseillère municipale déléguée à la santé et aux solidarités. Elle explique : « à l'image de l'équipement créé à Conflans-Sainte-Honorine, nous voulons aménager, dans les locaux inoccupés de la salle Guy Castan (place Maurice-Evrard), un Centre municipal de Santé avec du personnel médical salarié par la Ville. »

Le sujet est à l'ordre du jour des discussions avec l'ARS Ile-de-France et les autres partenaires envisagés pour faire avancer ce projet. « Nous sommes contraints par l'état des finances de la Ville, bien sûr. Mais le maintien d'une médecine de proximité à Carrières-sous-Poissy est un sujet crucial pour la qualité de vie de nos concitoyens. Il requiert un effort à la hauteur de l'enjeu », conclut Eddie Aït, le maire.

La télémédecine en plein boom

L'explosion de la e-santé au début du premier confinement, avec plus d'un million de téléconsultations réalisées entre les 6 et 12 avril 2020, soit 28 % des consultations médicales sur cette période, contre 0,1% quelques semaines plus tôt, a amené la municipalité à investir le sujet.

Une cabine de télémédecine a ainsi été installée au Point Info Santé du Pôle Michel-Colucci dès janvier 2021, dans un contexte de saturation des hôpitaux. Cette solution palliative, qui permet de maintenir l'accès à une médecine de ville, annonce une mutation profonde d'un monde où le numérique est devenu incontournable.



Premiers contrats signés à la Mutuelle Communale



Avec 35 contrats signés depuis son lancement en juillet 2021, la Mutuelle Communale se fait connaître peu à peu à Carrières-sous-Poissy. Ouverte à tous les Carriérois, sans limite d'âge, questionnaire médical ou conditions de ressources, elle propose des tarifs négociés (jusqu'à 30% d'économie) pour bénéficier d'une assurance complémentaire santé. En France, trois millions de personnes ne sont pas couvertes par une mutuelle. C'est pour éviter que les Carriérois qui ne bénéficient pas d'une mutuelle obligatoire via leur emploi renoncent à des soins pour des raisons financières que ce partenariat entre le CCAS et la Mutuelle Communale a été créé.

Infos+ : La Mutuelle Communale
Cécile Level au 06 99 90 49 06
clevel@lamutuellecommunale.com

Les actions de prévention se développent avec la Ligue contre le cancer



Pour développer une politique de prévention pertinente en matière de santé, la Ville s'est engagée dans un partenariat avec le comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer. Il permet d'organiser des manifestations locales en appui des campagnes de communication nationales Octobre Rose (cancer du sein) et Mars Bleu (cancer colorectal).

Relayer Octobre Rose et Mars Bleu

Pour cette première année, des actions de prévention ont ainsi été organisées sur le marché de Carrières-sous-Poissy, dimanche 10 octobre, et au Point Info Santé du Pôle Michel-Colucci avec le soutien de l'Assurance Maladie. La prévention contre le cancer s'intensifie à Carrières-sous-Poissy.



Près de 40 espaces sans tabac ouverts sur la Ville

Les panneaux « Espace sans tabac » ont été installés sur une quarantaine de lieux pour lutter contre le tabagisme passif. Si fumer dans les espaces de jeux pour enfants était déjà interdit par la loi, ils bénéficient eux aussi de cette signalétique qui permet de sensibiliser au danger du tabac. Principal facteur de risque évitable du cancer, le tabagisme n'est pas le bienvenu dans les lieux suivants :

- Les parcs et jardins de la Ville.
- Aux abords des établissements scolaires (écoles primaires, collèges), des accueils de loisirs, des crèches municipales, de la halte-garderie et la Maison des associations et du bénévolat « Bernard Danel ».
- Dans les enceintes sportives extérieures : Complexes sportifs Alsace, Bretagne et Provence, Stade Mazières, Gymnase Champfleury.
- Aux abords et dans les City stades (Parc Berteaux, Parc Provence et Chemin de Beauregard).

- Sur le parvis de la Mairie et sur l'Esplanade de la Reine Blanche – Place Simone Veil les jours de marché ou lors de toute autre festivité, manifestation et rassemblement.



Sylvie Poret, conseillère municipale déléguée à la santé et aux solidarités

« Au-delà de la réflexion engagée sur le projet de Centre municipal de Santé, nous agissons pour que chaque Carriérois bénéficie du même droit d'accès à la santé, du droit à l'information et à la prévention jusqu'au droit à un médecin de proximité. »

Covid-19 : 824 vaccinés au Pôle Michel-Colucci

Un centre de vaccination éphémère s'est déployé cet été au pôle Michel-Colucci, permettant à 824 personnes d'obtenir un schéma vaccinal complet.

Afin de faciliter l'accès à la vaccination, la Ville de Carrières-sous-Poissy, en partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris), a organisé des opérations de vaccination de proximité.

Ce centre éphémère, ouvert du 29 juin au 1^{er} juillet puis du 24 au 26 août, a permis à toute personne de plus de 12 ans de se faire vacciner sans rendez-vous préalable. Au total, ce sont 824 personnes qui ont pu bénéficier du vaccin Pfizer pour aborder la rentrée avec plus de sérénité et contribuer un peu plus à l'immunité collective.



Les distributeurs de produits d'hygiène menstruelle sont installés

Accessibles gratuitement à l'Hôtel de Ville, au Pôle Michel-Colucci, à la Maison des Associations et du Bénévolat « Bernard Danel » et dans les gymnases de la Ville, les distributeurs de tampons et serviettes bio de Marguerite et Cie sont régulièrement réapprovisionnés, preuve de leur élémentaire utilité.

publics. Elles permettent de collecter des produits d'hygiène menstruelle au bénéfice d'associations caritatives locales.

Enjeu de santé publique et de solidarité homme/femme, la précarité menstruelle concerne près de 2 millions de femmes en France.

Infos + : ccas@carrieres-sous-poissy.fr – 01 78 63 72 00



Cette initiative entre dans le dispositif « Agir en faveur des jeunes filles et des femmes contre la précarité menstruelle » porté par le Centre communal d'action sociale. Il comprend aussi des actions comme l'installation des « boîtes à dons » dans les équipements

Handicap : l'inclusion à travers la danse

Ville inclusive, Carrières-sous-Poissy propose une activité « handidanse adaptée » à travers un partenariat avec le Centre communal d'action sociale et l'association ADCC.



Des cours annuels d'handidanse sont ainsi proposés depuis la rentrée aux adolescents et adultes en situation de handicap (déficience intellectuelle et autisme).

Infos + et Inscriptions :
06 41 53 72 45
(Association ADCC)

Déploiement du Plan Propreté : une démarche collective

Conformément à ses engagements, la municipalité développe un Plan Propreté ambitieux pour le respect de notre environnement et le maintien d'un cadre de vie agréable pour l'ensemble des Carriérois.



Les agents de la régie municipale Propreté urbaine.

Préserver un cadre de vie agréable est un défi du quotidien. Pour le relever, la municipalité de Carrières-sous-Poissy déploie un Plan Propreté ambitieux. Il comporte d'une part l'achat de nouveaux matériels mais aussi le renforcement des effectifs. Des campagnes d'information et de prévention sont également organisées.

Des agents au service de l'embellissement de la ville

Quotidiennement, les régies municipales Propreté urbaine, Espaces verts et Logistique interviennent pour assurer l'entretien du domaine public, des chaussées et des trottoirs, le nettoyage des graffitis, le ramassage des feuilles mortes et des déjections canines, ainsi que le salage hivernal, le désherbage et le retrait des affichages sauvages.

Les agents publics veillent à l'embellissement du cadre de vie au sein des complexes sportifs et des parcs et jardins municipaux. Ils interviennent également tous

les mercredis et avant chaque rentrée scolaire aux abords des écoles de la ville. Enfin, ils entretiennent l'ensemble du mobilier urbain (banc, jardinière, etc...) et ramassent tous les déchets trouvés en dehors des poubelles et des bornes d'apport volontaire.

Bogdana Culcer, responsable de la régie Propreté urbaine, explique : « Les dépôts sauvages constituent un véritable fléau ! Un sac poubelle non fermé, déposé sur la chaussée va attirer les animaux. Ces derniers vont ouvrir le sac et répandre les déchets sur le sol. En cas de mauvaises conditions météorologiques, le résultat est bien pire. Cela s'applique aussi pour les cartons et emballages que nous retrouvons de plus en plus dans les rues. »

Des incivilités qui compliquent les tâches des agents et les empêchent de pouvoir se consacrer pleinement à d'autres projets en cours en faveur d'un cadre de vie agréable, de qualité et un environnement sain. Alors pensez à eux, respectez-les, agissez pour l'écologie et utilisez les poubelles mises à votre disposition.

De nouveaux moyens humains et techniques

Les moyens techniques alloués à la régie municipale Propreté urbaine ont été renforcés. En investissant de manière volontaire, malgré des contraintes financières fortes, dans l'acquisition d'un camion-benne et d'une balayeuse, la municipalité permet aux agents de travailler avec des outils modernes et efficaces. Un aspirateur électrique à déchets vient d'ailleurs d'être livré, reléguant au placard le traditionnel balai tout en permettant de gagner un temps précieux.

Les moyens humains ont aussi été renforcés avec le recrutement de deux policiers municipaux affectés notamment à la mise en œuvre du Plan propreté. Ils vont permettre de mieux lutter contre les dépôts sauvages dans l'espace public en multipliant les actions de sensibilisation et de pédagogie auprès

des habitants. Au-delà de son effet dissuasif, cette présence supplémentaire sur le terrain va aussi permettre de mieux identifier et sanctionner les contrevenants. Rappelons que les premières actions en faveur de ce Plan Propreté ont été décidées dès l'installation de la nouvelle équipe municipale. En octobre 2020, 30 nouvelles bornes « *Toutounet* » ont été implantées pour permettre à tous les propriétaires de chiens de préserver l'espace public des déjections de leurs animaux préférés. L'installation des cendriers de rue et de 20 nouvelles poubelles participe du même effort.

À cet investissement volontaire, il faut ajouter le retour d'un service qui n'était plus assuré : l'enlèvement des tags et graffitis qui peuvent souiller les façades des établissements publics et des propriétés privées bordant le domaine public.

> Depuis janvier 2021, 195 321 euros ont été dépensés pour enlever les 294,88 tonnes de dépôts sauvages sur l'espace public. Soit deux fois plus qu'en 2020.

Cette somme représente l'équivalent de 5 postes d'agents publics au service des Carriérois qui ne seront pas créés.



La Ville s'est dotée d'une balayeuse performante...



... et d'un Glutton® très gourmande.



Samedi 2 octobre 2021, l'opération « Berges saines » a permis de ramasser plus de 200 peus.



Tous les Carriérois doivent contribuer à faire respecter leur lieu de vie

Dès septembre 2020, répondant à l'appel de la municipalité, élus, commerçants, adultes et enfants se sont mobilisés pour effectuer des opérations de nettoyage de plusieurs lieux emblématiques de la commune comme le Parc du Peuple de l'herbe ou la zone commerciale route d'Andrésy. À l'occasion de la semaine du développement durable, une opération citoyenne de collecte de déchets a été organisée en partenariat avec l'association « La Seine en partage » sur le site des « Promenades du canal » dans le cadre de l'opération Berges saines.

« Je tiens à remercier toutes les personnes qui agissent pour leur ville, Il n'y a que la mobilisation de tous qui puisse nous permettre de débarrasser nos espaces de vie des déchets dont ils peuvent être jonchés », insiste le maire Eddie Ait. Ce sera un des enjeux des prochains Conseils de quartier qui doivent devenir des supports privilégiés pour développer

Action propreté aux abords de la zone commerciale route d'Andrésy le 2 mars 2021.



une citoyenneté active en matière de propreté. Parallèlement, la municipalité adhère à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine pour échanger sur les bonnes pratiques, bénéficier de ressources méthodologiques, dynamiser la réflexion carriéroise et accompagner la Ville dans la mise en place d'un observatoire de propreté urbaine.

Sensibiliser, responsabiliser

Des actions de communication et prévention accompagnent la mise en œuvre de ce Plan Propreté. Les agents municipaux n'hésitent pas à sonner aux portes lorsque les encombrants sont déposés avant la date prévue et à dialoguer avec les commerçants. Les bailleurs sociaux ainsi que les syndicats de copropriétés sont des acteurs et des partenaires institutionnels incontournables pour lutter contre les incivilités en matière de propreté. Un recensement des pratiques et des offres de services de chaque bailleur social a été réalisé. La municipalité leur rappelle régulièrement leurs obligations et devoirs en matière d'entretien des espaces publics au même titre que les habitants et n'hésite pas à organiser des opérations de « retour à l'expéditeur ».

Dissuader, sanctionner

La Police Municipale est très investie et poursuit systématiquement les personnes identifiées, comme responsables de ces dépôts illicites, qu'elles soient professionnelles ou particulières. Prêt d'une centaine de procédures a été engagée par les agents depuis septembre 2020.

Pour les aider dans leurs recherches des pollueurs, des caméras nomades filment les actes d'incivilités et permettent ainsi de justifier le retour des canapés, télévisions, gravats ou encore gros électroménagers à leurs propriétaires.



« Lorsque l'on engage des travaux, il faut aussi prendre en compte l'évacuation des déchets vers une déchetterie. Cette tâche ne revient pas à la commune, qui engage des frais supplémentaires, provenant de l'argent public, pour réparer ce manque de savoir-vivre », précise Jean-Rémy Liberkowski, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine, à la gestion des déchets et la démarche zéro-déchet.



Jean-Rémy Liberkowski, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine, à la gestion des déchets et la démarche zéro-déchet

« La propreté de la ville relève de la responsabilité de chacun. Beaucoup de nos concitoyens ont saisi toute l'importance de vivre dans une ville propre et ils sont nombreux à nous rejoindre lors de nos actions de ramassage des déchets. Cependant les incivilités demeurent trop nombreuses et ont un coût considérable pour la collectivité. Une prise de conscience collective est indispensable. »

Collecte des encombrants, mode d'emploi :

→ Changement dans votre collecte des encombrants.

Pour rappel, à compter du 1^{er} janvier 2022, la fréquence de la collecte des encombrants augmente pour les habitats pavillonnaires : il y aura six collectes par an contre trois actuellement.

→ La déchetterie Azalys est à la disposition des Carriérois. Pour rappel, jusqu'à la fin de l'année, GPS&O mène une expérimentation et rend accessible ses 12 déchetteries à tous les habitants quel que soit leurs lieux de résidence. Pièce d'identité et justificatif de domicile datant de moins de trois mois vous sont demandés à l'accueil. Plus d'informations -> <https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/maitrise-des-dechets/decheterie-azalys>

Collecte des ordures ménagères dans le quartier Centre (secteur rose) :

→ Depuis le lundi 1^{er} novembre, les ordures ménagères du quartier Centre sont collectées le matin et non plus l'après-midi, aux jours habituels. Pensez à sortir vos bacs la veille à partir de 19h.

Infos+ : dechets@gpseo.fr - 01 30 33 90 00

GPS&O – EPAMSA

Avec l'EPAMSA comme avec GPS&O,
la Ville entretient un partenariat franc et cordial
pour que les services aux habitants soient assurés
quelle que soit l'institution qui en est chargée.



En alerte permanente sur le délicat sujet de la collecte des déchets, la municipalité intervient immédiatement auprès de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise à la moindre anomalie. Les échanges ont, par exemple, été nombreux au cours du mois d'octobre lorsque d'importants dysfonctionnements ont perturbé la collecte des déchets ménagers des habitations collectives. L'intervention de la municipalité auprès de GPS&O a permis de rappeler au délégataire (le groupe Nicollin) ses obligations et ainsi mettre fin rapidement au désordre.

La municipalité a également demandé à l'EPAMSA, l'Etablissement Public d'Aménagement de la Seine Aval en charge du développement de la ZAC « Centralité », que les bornes d'apport volontaire soient dorénavant installées sur l'emprise privée des futurs lots à aménager. En effet, les riverains qui utilisent indistinctement ces bornes situées sur le domaine public entraînent rapidement leur saturation puis de nombreux dépôts sauvages sans la possibilité pour la collectivité d'identifier les auteurs de ces incivilités quand ces derniers ne sont pas pris sur le fait.

ÉCONOMIE LOCALE

Ils ont ouvert

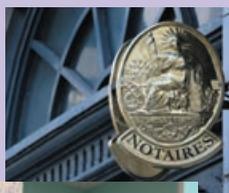
Office notarial

Thérèse Hamonou

212, avenue de l'Hauttil

Therese.hamonou@paris.notaires.fr

01 85 47 05 81



Micro-crèche

« **Bulles de crèches** »

197, avenue de l'Europe

bullesdecreches@gmail.com

Bullesdecreches.fr

01 34 01 38 70



O'Barber City

499, avenue de l'Europe

09 87 55 45 95



Ils ouvrent prochainement

Boulangerie « Croustille »

352 rue Daniel Blervaque

sas.croustille78955@laposte.net - 09 85 19 72 00

Superette du Centre (réouverture après travaux)

80 rue des Écoles

superettecarrieres@gmail.com - 01 30 06 35 70

Supérette de Carrières-sous-Poissy

325, Avenue de l'Europe

contact.centralim@gmail.com - 06 51 99 01 20

Micro-crèche « Bulle de Malices »

482, Avenue Maurice Berteaux

Babilou.fr - creches78@gmail.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La mobilité douce déploie ses forces

L'élaboration du Plan Vélo suit son cours. Il va permettre de disposer d'un tracé cohérent et de voies sécurisées.

D'ici fin 2024 et l'inauguration de la passerelle dédiée aux piétons et aux vélos qui permettra de relier la gare de Poissy, la Ville de Carrières-sous-Poissy va faire une place grandissante aux circulations douces. Le Comité consultatif du vélo et des mobilités actives créé par la municipalité élabore un Plan Vélo qui comprend des voies continues, sécurisées et un tracé cohérent à l'échelle de la commune, en lien avec les aménagements existants (la Seine à vélo) et à venir (RER V).

Dans le même temps, le remodelage de la gare de Poissy, qui verra passer le RER Eole (en 2024) et le Tram13 (2027), et la construction de la passerelle augmentent l'intérêt de l'usage du vélo à Carrières-sous-Poissy. Sur un relief relativement plat, tous les habitants seront alors à moins de 10 minutes à vélo de la gare de Poissy. La continuité des itinéraires sécurisés reste à aménager, à l'image de la rue de la Reine Blanche.

La future passerelle entre Poissy et Carrières-sous-Poissy (© Ney + Partners)



La Ville aménage des stationnements sécurisés pour les vélos aux abords des écoles et des équipements publics.

La promotion de l'usage du vélo est une priorité à Carrières-sous-Poissy.



Des graines de nature en ville

Florilège des actions municipales menées pour permettre à la nature de (re)prendre toute sa place en ville.

2^e édition de l'opération « Une naissance, un arbre »

10 nouveau-nés et leurs parents ont participé à la deuxième édition de l'opération « *une naissance, un arbre* » organisée par la Ville en 2021. Mercredi 20 octobre, aux côtés des agents et des élus municipaux, ils sont devenus les parrains des arbres plantés au parc Provence : merisiers, bouleaux communs, lilas des Indes et cèdres bleus de l'Atlas. L'opération « *Une naissance, un arbre* » a pour objectif de participer au reboisement de la Ville et sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge.



Des hôtels géants pour les insectes aux entrées de ville

Des sculptures en bois représentant un papillon, un écureuil et un poisson sont installés courant novembre aux quatre entrées de Carrières-sous-Poissy, avenue de l'Europe côté Triel-sur-Seine et côté Poissy, route d'Andrésy et avenue de l'Hautil.

Ce sont des hôtels à insectes de deux mètres de haut qui offrent un abri aux auxiliaires de la nature : bourdons, guêpes, papillons et autres pollinisateurs, coccinelles, chrysopes et autres prédateurs naturels des nuisibles du potager et du verger.



Villes et Village Fleuris : 2 Fleurs pour Carrières-sous-Poissy



Le jury régional des Villes et Villages Fleuris, en visite à Carrières-sous-Poissy cet été, a rendu son verdict :

la Ville conserve sa 2^e Fleur du label régional 2021.

Félicitations aux agents des Espaces verts !

Le label « *Villes et Villages Fleuris* » rassemble près de 4470 communes labellisées en 2021 sur tout le territoire français. Il récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Un permis de végétaliser

La municipalité a mis en place un « *Permis de végétaliser* » qui offre aux jardiniers amateurs la possibilité de se réapproprier l'espace public dans une démarche citoyenne. Il s'agit aussi de favoriser la nature et la biodiversité en ville, embellir le cadre de vie et créer des corridors écologiques.

Les porteurs de projet, associations et particuliers, doivent signer la « *charte de végétalisation de l'espace public carriérois* ». Elle les engage à jardiner dans le respect de l'environnement, à choisir des végétaux adaptés à l'environnement, et à entretenir le dispositif dans les meilleures conditions.

Infos+ : carrieres-sous-poissy.fr/permis-de-vegetaliser

Un patrimoine arboré à préserver

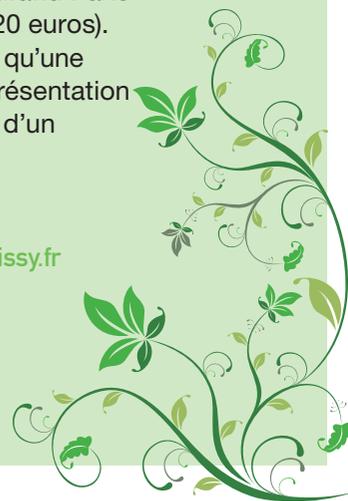
Lors du conseil municipal du 21 septembre, la municipalité a décidé d'approuver la Déclaration des Droits de l'Arbre et de signer un courrier de soutien aux propositions d'amélioration de la législation sur les arbres hors forêts. Ces deux actions initiées par l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) visent à poursuivre et approfondir les engagements en faveur de la préservation des arbres.

Un composteur acheté, un composteur remboursé

Afin de soutenir la valorisation des déchets organiques et d'accompagner les Carriérois dans cette dynamique, la municipalité propose de rembourser les 50 premiers carriérois qui feront l'acquisition d'un composteur individuel proposé par la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (au prix de 20 euros).

Cette aide ne sera versée qu'une seule fois par foyer, sur présentation de la facture acquittée et d'un justificatif de domicile.

Infos+ : 01 39 22 36 02
cabinet@carrieres-sous-poissy.fr



TRAVAUX / ÉQUIPEMENTS

Rénovation de la salle omnisports et nouveau dojo au Complexe sportif Provence

Conformément à ses engagements et suite aux conclusions de l'audit sur le patrimoine bâti communal, la nouvelle municipalité a engagé des travaux de rénovation du Complexe sportif Provence.

Les aménagements de la salle omnisports étaient devenus urgents compte tenu de la vétusté des locaux et de la dangerosité de la baie vitrée qui menaçait de s'effondrer. Les travaux ont aussi permis d'agrandir le dojo « *Louis Chiepperin* » pour mettre à la disposition de l'ACIS (club de judo), depuis septembre, une surface de combat de plus de 200 m².



Les cantines scolaires remises à neuf

Menés pendant les vacances estivales, les travaux de rénovation des cantines des écoles et groupes scolaires Provence, Bretagne, Champfleury et Centre relevaient eux aussi d'une nécessité soulignée par l'audit sur le patrimoine bâti communal.



Maison de la Jeunesse et de la Réussite : déjà un succès

Inaugurée le 4 septembre au 589 rue de la Reine-Blanche, la Maison de la Jeunesse et de la Réussite est un guichet unique pour accompagner et conseiller les jeunes (14-25 ans) dans leurs démarches. Des espaces projet, multimédia, coworking et un jardin privatif composent cette structure qui abrite aussi la Mission locale Poissy-Conflans et un Point Info Jeunesse. Les travaux de rénovation du bâtiment ont été réalisés par les services municipaux.

Infos+ : service.jeunesse@carrieres-sous-poissy.fr

L'accueil du Pôle Michel-Colucci réaménagé

Pour améliorer l'accueil des usagers du Pôle Michel-Colucci et permettre une plus grande confidentialité, le hall d'entrée va être réaménagé. Le projet va permettre de rendre la zone d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite, d'agencer deux guichets de réception et un espace d'attente plus convivial. Le Pôle Michel-Colucci est un équipement multiservice qui abrite le Centre communal d'action sociale, le Centre social et culturel « *Espace Rosa-Parks* », la Maison Bleue, les services Logement et Petite enfance, le Point Info Santé, le Point Justice et l'association l'Âge d'or.

Infos+ : 124, avenue Maurice-Berteaux
78955 Carrières-sous-Poissy
Tél. 01 78 63 72 00



SENIORS

Semaine bleue : les aînés à la fête !

Du déjeuner dansant sur des sons des années 50 au thé (encore) dansant en passant par les cours de thaï chi ou l'atelier chocolat, les aînés de Carrières-sous-Poissy ont été chouchoutés au cours de la Semaine Bleue, du 4 au 10 octobre.



L'Âge d'or au Lac d'Annecy

L'association L'Âge d'Or organise un séjour pour ses adhérents au Lac d'Annecy du 7 au 10 juin 2022. Le nombre de places est limité (24 personnes).

Tarif : 714 € tout compris (avec un supplément de 90€ pour une chambre individuelle).

Renseignements et inscription : L'Âge d'Or au Pôle Michel-Colucci (mardi et jeudi, de 14h à 17h).

Infos+ : 78955lagedor@gmail.com

3 questions à questions à Sandra Lebey, conseillère municipale déléguée aux aînés et aux animations intergénérationnelles



La Maison Bleue est ouverte depuis près d'un an. Un premier bilan ?

Ce guichet unique pour nos aînés, géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS), facilite leurs démarches et coordonne les animations avec notre partenaire associatif,

l'Âge d'Or. Plus de 1200 personnes participent aux loisirs proposés par la Maison Bleue !

Comment la municipalité a géré la crise sanitaire ?

Au-delà du service municipal de portage des repas à domicile, les premiers mois du mandat ont surtout été consacrés à la gestion de la crise sanitaire et des différents confinements. Livrer les courses aux

domiciles des personnes isolées nous a d'ailleurs permis d'en détecter quelques-unes qui avaient besoin d'un accompagnement à domicile plus poussé.

Quelles sont les actions conduites pour les aînés ?

Avec la médiathèque Octave-Mirbeau, nous avons installé un service de portage de livres à domicile qui fonctionne très bien. La Semaine Bleue a été un temps fort pour les animations dédiées aux seniors. Tous étaient impatients de passer à nouveau du temps ensemble, autour d'un repas et de quelques danses. Comme nous entrons bientôt dans la période hivernale, il faut citer la livraison des colis de Noël, le repas de fin d'année et le Réveillon des solidarités (cf. p.21) Ils sont déjà plusieurs centaines à être inscrits.

Infos+ : maisonbleue@carrieres-sous-poissy.fr
Tél. 01 78 63 72 00

DEVOIR DE MÉMOIRE



Cérémonie commémorative du 77^e anniversaire de la Libération de Carrières-sous-Poissy et Hommage aux frères Tissier, le 28 août 2021



La Ville devient partenaire de l'Association nationale Mémoires du Mont-Valérien



Eddie Aït signe la charte de partenariat avec l'association Mémoires du Mont-Valérien présidée par Alain Faber, en présence de Calixte Authier, Président départemental de l'UNC, et de Patrick Ourceyre, Secrétaire Général exécutif de l'association.

La Ville de Carrières-sous-Poissy démontre, tout au long de l'année, et à travers plusieurs commémorations nationales et locales, son attachement au devoir de Mémoire. Les journées commémoratives constituent des moyens privilégiés pour mener un travail pédagogique visant notamment à faire acquérir aux jeunes Carriéroises et Carriérois les repères de l'histoire à laquelle ils appartiennent ainsi que les valeurs de la République. C'est pourquoi la Ville a signé, le 10 août, une charte de partenariat avec l'association nationale Mémoires du Mont-Valérien qui va lui permettre de renforcer encore la défense de la Mémoire.

3 questions à Laurent Berloquin, président du Souvenir Français comité de Carrières-sous-Poissy



Expliquez-nous l'activité de votre association ?

Le Souvenir Français est une association historique dont la création remonte à 1887. Aujourd'hui, notre mission est d'entretenir les tombes des « *Morts pour la France* », en particulier celles des soldats

dont les familles ont disparu. Nous estimons qu'elles ne doivent pas être laissées à l'abandon.

À Carrières-sous-Poissy, nous fleurissons deux fois par an les 21 caveaux des 22 « *Morts pour la France* » (puisque les frères Tissier sont dans le même caveau). Chacun d'eux est orné de la Cocarde du Souvenir.

Vous participez ainsi au devoir de mémoire...

Nous y sommes très attachés, ce qui nous amène à organiser des voyages pour les enfants sur des lieux

de mémoire importants, à Verdun, dans la Somme ou au Mont-Valérien. Nous avons la chance d'avoir des enseignants très attachés à cette transmission. Ainsi, des élèves des écoles élémentaires participent régulièrement aux cérémonies commémoratives.

Votre association sera-t-elle présente le 11 novembre ?

Bien sûr, nous sommes présents sur toutes les cérémonies de la Ville, qu'elles fassent partie des onze journées nationales officielles ou qu'elles soient plus locales, comme la Libération de Carrières-sous-Poissy (28 août) ou l'hommage à Clarissa Jean-Philippe (8 janvier). Notre comité est jeune, nous l'avons créé en 2017, mais il est dynamique avec plus de 40 adhérents et un bon taux de renouvellement. C'est essentiel pour transmettre ce devoir de mémoire.

Infos+ : carrieres-sous-poissy@souvenirfrancais78.fr

AGENDA

Les événements à ne pas manquer

Novembre

• Concert Noe Preszow

Vendredi 12 novembre à 20h30

Venez découvrir cet artiste passionnant, nommé récemment aux Victoires de la Musique dans la catégorie « Révélation masculine de l'année ».
Tout public - Tarif 15€ - Espace culturel Louis Armand
Sur réservation au 01 75 86 10 11

• Escape Game – Nom'art

Samedi 20 novembre à 18h

Tout public - Gratuit - Médiathèque Octave Mirbeau
Sur inscription au 01 39 22 36 55

• Cabaret « Paris s'éveille »

Samedi 27 novembre à 20h30

Plumes, strass, paillettes, glamour garantis !
Retrouvez le Paris des Années Folles pour une soirée inoubliable.
Tout public - Tarif : 15 € - Espace culturel Louis Armand
Sur réservation au 01 75 86 10 11

Agenda des cérémonies

> Armistice 1918 - Jeudi 11 novembre

10h : Rassemblement à l'Hôtel de Ville et chant interprété par les élèves des écoles Champfleury et du Centre
10h30 : Formation du cortège puis défilé avec attelage (Hôtel de Ville – Grande rue – Avenue de l'Hautil)
11h15 : Cérémonie patriotique au cimetière de l'Arpent du Prieur
12h15 : Chant interprété par les élèves des écoles Champfleury et du Centre sur le parvis de l'Espace Louis-Armand
12h30 : Verre de l'amitié à l'Espace Louis-Armand (pass sanitaire obligatoire)

> Hommage au Général Leclerc

Dimanche 28 novembre à 11h
Clairière de la Paix (chemin des Grandes Terres)

> Cérémonie de la journée nationale d'hommage aux morts d'Algérie, Maroc et Tunisie

Dimanche 5 décembre à 11h
Cimetière de l'Arpent du Prieur

Décembre

• Téléthon



Samedi 4 et dimanche 5 décembre

Piste de glisse, run color, échelle des pompiers et animations associatives.

Complexe sportif Alsace et Espace culturel Louis-Armand
01 34 01 19 24

• Village de Noël

Samedi 11 et dimanche 12 décembre

Structures gonflables, jeux en bois, animations, marché de Noël (produits artisanaux...).

Complexe sportif Alsace
01 75 86 10 11

• Réveillon des solidarités

Samedi 31 décembre de 19h à 2h

Espace culturel Louis-Armand - Réservé aux seniors
Inscription à la Maison Bleue au 01 78 63 72 00

Piste de glisse de Noël au complexe sportif Alsace

Ouverte à tous du 4 au 31 décembre

Samedi 4 déc. 14h-18h

Dimanche 5 déc. 14h-17h

Mercredis 8 et 15 déc. 14h-17h

Samedi 11 et dimanche 12 déc. 10h-18h

Samedi 18 et dimanche 19 déc. 10h-13h et 14h-17h

Du 20 au 31 déc. (du lundi au vendredi) 14h-17h



Tribunes libres

Agir pour Carrières

« Quand on veut on peut ! »

Depuis maintenant 15 mois, votre nouvelle équipe municipale s'est mise au service des Carriéroises et des Carriérois avec détermination, convaincue qu'il est possible d'agir sur la vie quotidienne par le pouvoir de la volonté. Mais cela exige énergie, fermeté et persévérance.

L'équipe AGIR POUR CARRIERES n'en manque pas et nous le démontrons chaque jour par l'action, et ce, dès notre installation, avec la baisse tant attendue des impôts locaux.

Nous nous sommes mobilisés avec la plus grande énergie pour vous défendre face aux dysfonctionnements du réseau de bus géré par Kéolis. Nous avons interpellé Ile-de-France Mobilités avec votre soutien. Notre pétition en faveur d'un service de bus à la hauteur de vos besoins a réuni plus de 500 signatures en quelques jours.

Notre fermeté, elle s'est exprimée notamment par nos actions auprès de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise pour obtenir des évolutions significatives de la collecte des ordures ménagères et des encombrants. Même s'il reste des points à améliorer, nous en sommes conscients, nous avons obtenu entre autres la mise en place de nouveaux horaires de collecte et un accès facilité aux déchetteries. Et parce que la politique consiste aussi à faire des choix, nous avons décidé de recruter des policiers municipaux pour lutter fermement contre les dépôts sauvages.

Notre persévérance, elle s'est illustrée sur une thématique d'avenir, celle de l'éducation. Nous avons relevé le défi d'engager dans un délai record le chantier de la construction de la nouvelle école Jean-GIONO, une école écologique et adaptée aux besoins de nos enfants.

Napoléon Bonaparte disait « Quand on veut on peut, quand on peut on doit ». Et nous vous le devons.

Le maire et les élus majoritaires
agirpourcarrieres@gmail.com
06 40 93 71 62

SoCARRIÈRES*

Propreté, environnement et entretien des espaces publics : laisser-aller et abandon de la nouvelle municipalité

Les Carriéroises et les Carriérois constatent chaque jour une grande négligence dans l'entretien des espaces publics avec la nouvelle municipalité.

Nos propos ne visent pas la tonte tardive de nos pelouses propice à la préservation de la biodiversité, ou les espaces végétalisés plus abondants dans nos quartiers. Mais, lors des balades urbaines de l'Équipe SoCARRIÈRES* dans le quartier Centre, Saint-Louis ou Bords-de-Seine, nous constatons comme tous les Carriérois cet abandon, et nous regrettons :

- > un bassin mal entretenu, grandement vidé de son eau,
- > un parterre de fleurs abandonné,
- > des contours d'arbres livrés à eux-mêmes,
- > une jardinière de terre sans aucune fleur,
- > des arbustes non élagués,
- > des détritrus sur le sol pendant des semaines,
- > des amas de déchets dans nos rues sans aucune intervention de la municipalité malgré les signalements répétés des Carriérois.

Comme à son habitude, le nouveau Maire fait croire :

- > une photographie lors d'une opération éphémère et très ponctuelle de nettoyage, et il pense qu'il a fait son travail ;
- > une participation à un nettoyage lors d'une opération annuelle, et il pense que tout est réglé.

Espérons que le nouveau Maire comprenne vite que nos espaces publics ainsi délaissés éteignent la belle vie de nos quartiers !

L'équipe SoCARRIÈRES* est à vos côtés pour défendre Carrières-sous-Poissy, Ville-Nature. N'hésitez pas à nous contacter.

Vos élus à votre écoute :
Christophe DELRIEU, Stéphanie OLIVIER
Jean-Mario LOPEZ, Hamid OUALI,
Jean-Jacques BERTAUX
Messagerie électronique
christophe.delrieu@socarrieres.fr
Téléphone 06 61 61 31 02
Site internet www.socarrieres.fr
*TELLEMENT CARRIERES

Réunis pour Carrières

Baisse des services publics : rotations des bus et ramassage des déchets, les 2 points noirs de cette rentrée !

Depuis la rentrée chacun a pu constater la dégradation de l'offre de transports en commun et la réduction des passages de bus. Cette situation porte préjudice à nos lycéens ainsi qu'à l'ensemble des usagers. L'exemple de la ligne 1, où entre 9h et 15h, 1 desserte a été supprimée chaque heure.

Depuis le changement de prestataire, les usagers subissent un accroissement de leurs temps de trajets qui doivent faire l'objet de correctifs de la part d'Île-de-France Mobilités, gestionnaire du réseau.

Nous avons donc adressé le 18 octobre dernier une demande au Maire pour qu'une délibération soit votée en ce sens, lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

Autre sujet qui appelle une action de la municipalité : les dysfonctionnements de la Communauté urbaine GPS&O. Voirie dégradée, entretien des réseaux défaillant, diminution drastique du ramassage de toutes les classes de déchets, sont autant de constats que les carriérois-es font au quotidien.

Si cette situation n'est pas propre à notre ville, il convient de souligner que le Maire participe à l'exécutif et à ses décisions, en tant que Conseiller communautaire Délégué. Notre groupe attend donc de sa part, qu'il prenne des positions fortes pour défendre le maintien des services publics gérés par GPS&O et qu'il s'exprime en ce sens, tant lors des Bureaux, que des Conseils communautaires.

Nous resterons mobilisés et pèserons de tout notre poids pour sortir Carrières de cette situation inacceptable.

Khadija Gamraoui (07.89.59.41.94)
Anthony Effroy (06.43.10.63.38)
reunispourcarrieres@gmail.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Naila COLANGELO (13 juin)
Hârûn NOLÉO (14 juin)
Hosanna GONCALVES (14 juin)
Héloïse CABRAL AMADOR (15 juin)
Jouwairiya EL KHATTABI (16 juin)
Salomé COVELO (17 juin)
Camille ONDO OKAMA (18 juin)
Ethan BOUTIGNY LONDE (19 juin)
Adrien DALVAND MOHAGHEGHI (20 juin)
Thaïs CHAUMAREL (20 juin)
Ibrahim AKDIM (22 juin)
Sarah FARIAD (24 juin)
Élise ADIMADO (24 juin)
Louise LÉBOULANGER (26 juin)
Moustafa KILIC (29 juin)
Elidjah FALEYRAS TESSONNEAU (02 juillet)
Maxime POLVERARI (02 juillet)
Lyam OURMIAH (02 juillet)
Davis DENIS (02 juillet)
Ziad NASRI (02 juillet)
Maria FOUFAH (02 juillet)
Zoey ABANDA MENTHONG (03 juillet)
Jonathan GHELMEGEANU-PAVEL (03 juillet)
Dialla DIAWARA (05 juillet)
Mohamed SICIID YUSUF (06 juillet)
Eugénie MAGNIEZ (07 juillet)
Rasha NACIRI (07 juillet)
Adam JELLABI (08 juillet)
Anaël ENESCOT (08 juillet)
Nioukoutou MACALOU (09 juillet)
Manoah CASALTA (09 juillet)
Fabio COLY (09 juillet)

Ayoub LAHMAR (11 juillet)
Marlon RÖWE (15 juillet)
Yvana LUKOKI BUKUSU ASSKARI (15 juillet)
Gabriel CANTEIRO (18 juillet)
Grâce-Charmie NGOLLO MOYEKO (22 juillet)
Eden YUNUSOV (24 juillet)
Selena AMORIN (26 juillet)
Sandro AMORIN (26 juillet)
Mailey SALINES TANDA (26 juillet)
Ayden MEFTAH (28 juillet)
Rokhaya SAGNA (28 juillet)
Thomas MILLOT (29 juillet)
Ifê ADEOSSI (29 juillet)
Élio LE GUEN GERON (29 juillet)
Ilyan MARZOUGUI (29 juillet)
Tsague FOFACK DONFACK (30 juillet)
Lyssia HADDAD (01 août)
Safya DRAOUI (03 août)
Waly NDIAYE (06 août)
Ryad LAROUSSE (06 août)
Sofia JIRARI (11 août)
Rostom BOUZERI (11 août)
Clément BLATRIX (11 août)
Ilyes RHALLAM (12 août)
Eva MENDES (13 août)
Elyana CIPRIANI LAISNEY (13 août)
Thierno DIALLO (16 août)
Luna ASSENGONE-MOUSSOUNDA (16 août)
Amine MCHAREK (17 août)
Zayn BANANE (18 août)
Amir KAMOUN (18 août)
Ismayil OUATTARA (18 août)
Achille BEAUVALLET FOURCAULT (21 août)
Camille LE HOAN (22 août)

Timothée RANDRIANASOLO (24 août)
Isra BOUHAZA (24 août)
Elena PORTOCARRERO LOPEZ (25 août)
Leyna ERRIAHI (25 août)
Mohand ZAIDI (25 août)
Djenabou NIAKATÉ (27 août)
Habib DIALLO (28 août)
Dalia CHTARA (01 septembre)
Cheikh THIAM (02 septembre)
Cheikhoul-Khadim FALL (02 septembre)
Jad MOUMEN (04 septembre)
Théodore TROMEUR (04 septembre)
Mathis VICHOFF (05 septembre)
Maïa PASCAL BOJIC (05 septembre)
Abdurahmann AHMED MOHAMED (08 septembre)
Selyan TALEB (12 septembre)
Emmanuella OWUSU (14 septembre)
Eden URIOT (15 septembre)
Ayla SAIEM (16 septembre)
Noah GOBET (18 septembre)
Raphaël RAYMOND (19 septembre)
Iris CASSEY (20 septembre)
Kennan SAIGH (20 septembre)
Yoann LOMBARD (20 septembre)
Ayden BEN NAJEH COUTURIER (23 septembre)
Mor GUEYE (24 septembre)
Martin DUPUIS (26 septembre)
Alia NABIL (28 septembre)
Luna MANUEL (02 octobre)
Sohan MOUHASSIR (02 octobre)
Samuel BAKITA (05 octobre)
Divine NSAKALA BEDUSULUA (05 octobre)
Keren NSAKALA BEDUSULUA (05 octobre)
Adam DERIAU-REINE (06 octobre)

MARIAGES :

Eric GOLDENBERG et Léa ROHRMANN (26 juin)
Marvin POLETTE et Mariane MAMBOUNDOU BANDENDA (03 juillet)
Jean-François CATEL et Asmaa ARRIMANE (03 juillet)
Rachid WAKRIM et Sophia JMILI (03 juillet)
Jérémy HRCKA et Amina BELLARBI (03 juillet)
Malik ZEKHINI et Hanane AFANTROUS (03 juillet)
Yanice BELHADJ et Yousra BENAYACHE (10 juillet)
Morel AKA et Lou YOUAN (10 juillet)
Joseph CERIL et Myriam COULON (10 juillet)
Zouhir LEMSIDI et Chaimae EL KAFSSAOUI (10 juillet)
Franck GUI et Sylvie DIOMANDE (10 juillet)
Mohammed FELLAH et Fadwa EL MOUMNI (10 juillet)
Loudy ALPHONSE et Scholastique KARAMBA-MAMADOU (17 juillet)

Fabrice BEJEDI et Yveline ODENA (28 juillet)
Tayeb YACOUBI et Sarah BOUKERMA (31 juillet)
Soufiane ABID et Sarah MAHI (31 juillet)
Jean-Pierre HOUEJISSIN et Akpédjé AZANKPAN (05 août)
Katerina ZAROVA et Nikita PRAKAPENKA (07 août)
Alexandre DUPONT et Saphia FORTASSI (21 août)
Michael ROMERO et Audrey COUELLE (21 août)
Flavien QUERUEL et Léa DA SILVA PEREIRA (21 août)
Benjamin FRITZ et Laura PLET (04 septembre)
Fred AKLAMANU et Cécilia FULBERT (18 septembre)
Fabien FERMANEL et Amelan SALE (18 septembre)
Samba DIALLO et Aissatou CISSE (18 septembre)
Samir NEMICHE et Faïza MOUMNI (18 septembre)
Landry PAKA et Armelle NGUEKO ZEUMO (02 octobre)

DÉCÈS :

Mohamed CHERIF (27 juin)
Christiane CHAUFOUR veuve THIRIAT (30 juin)
Abdelkader BENSALAM (12 juillet)
Florence GUMPEL (02 juillet)
Nadine CHICHPORTICH (23 juillet)
Geneviève LERICHE veuve KATZ (24 juillet)
Leonisa TATO CASTRO veuve FACORRO Y ASOREY (27 juillet)
Karim KACED (28 juillet)
Daniel COMMENNE (27 juillet)
Daniel PERREL (04 août)
Germaine LETRAUT veuve MONFORT (06 août)
Camille DRIF (13 août)
Georges CLÉNET (19 août)
Philippe BOUGES (17 août)
Daniel COATRIEUX (25 août)
Roland BATAILLE (28 août)
Michel RICHARD (30 août)

Henriette KAFANTARIS veuve TROUVET (02 septembre)
Robert GRILLOT (02 septembre)
Mehdi ABSSI (03 septembre)
Evelyne JOUEN veuve MARTIN (04 septembre)
Antonio FERREIRA MARQUES (09 septembre)
Daniel BELLIGOT (12 septembre)
Geneviève SARTORETTO veuve PELLETIER (14 septembre)
Guy GIRARDON (15 septembre)
Marie PENNEC veuve CHEMINET (20 septembre)
Sylvie NELLO (20 septembre)
Djamil CAMARA (25 septembre)
Richard SEGAL (21 octobre)
Alain ORY (23 octobre)
Jeannine TASSARD née PINCHON (24 octobre)
Heïna BAELONGADI ILONDO (18 octobre)
Simone HURTARD (27 octobre)
Mohamed SALI (30 octobre)
Christiane PICARD épouse HARDY (31 octobre)

CARRIÈRES VILLAGE DE NOËL

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
DE 10H À 18H AU COMPLEXE SPORTIF ALSACE - 1, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN

DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR

- * Structures gonflables (piste de luge et chalet du Père-noël)
- * Mur d'escalade
- * Manège X-Mas
- * Jeux en bois
- * Maquillage
- * Photo avec le Père-Noël
- * Goûter, chocolat et vin chauds
- * Marché de Noël avec des produits artisanaux et locaux
- * Restauration sur place : galettes et crêpes

* Samedi de 14h à 18h : Spectacles de déambulation bulles et échassiers

* Dimanche à 17h : Feu d'artifice musical

**PISTE
DE GLISSE
DU SAMEDI 4 AU
VENDREDI 31 DÉCEMBRE**

Infos+ : service.culture@carrieres-sous-poissy.fr - 01 75 86 10 11